

# DE LA DONNÉE À L’AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL : LE RÔLE D’AGRIBALYSE®, INCYVIE ET ECOBALYSE®

Par Margaux COLOMBIN

Juillet 2026

## Contexte réglementaire

Face aux enjeux climatiques et à la demande croissante de transparence des consommateurs, l’affichage environnemental des produits alimentaires s’impose progressivement comme un outil structurant pour orienter les choix de consommation et de production.

L’article 15 de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l’économie circulaire de février 2020, puis l’article 2 de la loi « Climat & résilience » d’août 2021, instituent un dispositif d’affichage environnemental volontaire destiné à apporter au consommateur une information relative aux caractéristiques environnementales d’un bien ou d’un service dans une logique « cycle de vie ».

En France, les pouvoirs publics ont engagé depuis plusieurs années des travaux pour déployer cet affichage, notamment dans le secteur alimentaire. Après une phase d’expérimentation lancée en 2020, le dispositif entre aujourd’hui dans une phase de préfiguration avec le développement d’une méthode harmonisée d’évaluation multicritères (carbone, biodiversité, ressources, etc.), portée par l’ADEME et le Ministère de la Transition écologique. En parallèle, l’outil Ecobalyse® permet de simuler le coût environnemental des produits, déjà opérationnel pour le secteur du textile.

Ce dispositif repose ainsi sur plusieurs piliers complémentaires : une méthode (ACV), des données (Agribalyse®), des outils de calcul (dont Ecobalyse®) et des formats d’affichage.

La base de données Agribalyse®, qui couvre environ 2500 produits alimentaires et 200 produits agricoles bruts, constitue aujourd’hui la référence pour l’affichage environnemental. Créée il y a une quinzaine d’années par l’ADEME, elle intègre désormais, depuis sa version 3.0, les aliments consommés en France, y compris issus d’importations. Toutefois, l’évolution constante de l’offre alimentaire et des pratiques agricoles rend nécessaire la mise à jour et l’enrichissement régulier des données afin d’en améliorer la qualité et la représentativité.

Le Groupement d’Intérêt Scientifique (GIS) REVALIM, créé en 2021 pour 5 ans, associant l’ADEME, l’INRAE et les centres techniques des réseaux ACTA et ACTIA, donne un cadre de travail et une dynamique partenariale propices à des avancées méthodologiques et techniques significatives pour l’évaluation environnementale des impacts des produits agricoles et alimentaires par Analyse de Cycle de Vie (ACV). Le projet InCyVie co-financé par l’ADEME dans lequel le CTCPA est impliqué s’inscrit directement dans cette dynamique, en contribuant à la mise à jour et à la création d’inventaires de cycle de vie pour enrichir la base Agribalyse®.

Si le cadre réglementaire de l’affichage environnemental n’est pas encore pleinement stabilisé, la dynamique est clairement engagée : les entreprises sont incitées à anticiper ces évolutions, à fiabiliser leurs données et à s’approprier ces référentiels dès maintenant. L’affichage

environnemental représente ainsi un levier de conformité, de différenciation et de pilotage pour les acteurs du secteur.

## En quoi consiste le dispositif d'affichage ?

Le calcul du « coût environnemental » repose sur l'Analyse de Cycle de Vie (ACV)\*, méthode normalisée utilisée à l'échelle européenne, avec quelques ajustements :

- Adaptation des pondérations d'indicateurs environnementaux (renforcement de l'écotoxicité, suppression de la toxicité humaine),
- Intégration de compléments hors ACV pour mieux prendre en compte certains enjeux, tel que la biodiversité (haies, diversité culturelle...) et les pratiques agricoles.

Le dispositif repose sur deux grands types de données :

- Des données produits spécifiques (recette, origine des ingrédients, procédés de transformation génériques, solutions d'emballage, type de stockage aval et cuisson) saisies par les entreprises,
- Des données d'arrière-plan nécessaires au calcul (inventaires de cycle de vie, indicateurs complémentaires). La base Agribalyse®, portée par l'ADEME, constitue la référence nationale pour ces données.

Le dispositif prévoit un affichage sous forme d'un :

- Score chiffré unique, exprimé selon l'unité de vente consommateur en g ou au 100g,
- Sans borne maximale ni classification (type A-E),
- Avec un format dématérialisé dans un premier temps.

\*L'Analyse du Cycle de Vie (ACV) est une méthode qui permet d'évaluer les impacts environnementaux d'un produit en prenant en compte l'ensemble de son cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à sa fin de vie. L'ACV ne se limite pas au seul indicateur de changement climatique, dit « carbone » : elle prend en compte plusieurs indicateurs environnementaux et permet ainsi d'identifier les principaux leviers d'amélioration pour concevoir des produits plus durables. Dans la méthode européenne *Environmental Footprint*, il existe 16 indicateurs environnementaux qui peuvent être agrégés en un score unique, grâce à une normalisation et pondération entre ces indicateurs, afin de faciliter leur comparaison et leur compréhension.

## Quelle articulation entre Ecobalyse® et Agribalyse® ?

### ECOBALYSE®

#### Préambule

**Ecobalyse®** est un outil de calcul développé par le Ministère de la Transition écologique (MTE) et l'ADEME. Il permet d'estimer les impacts environnementaux d'un produit selon une approche en cycle de vie, à partir de quelques paramètres simples et accessibles aux entreprises. Il repose sur

la méthode du **coût environnemental**, élaborée dans le cadre du dispositif d'affichage environnemental, piloté par le MTE avec l'appui de l'ADEME.

Le coût environnemental vise à traduire, sous la forme d'une valeur chiffrée, l'ensemble des impacts d'un produit ou d'un service sur l'environnement tout au long de son cycle de vie. À l'image du prix, qui reflète un « coût économique », il constitue ainsi un indicateur synthétique de performance environnementale. Utilisé dans le cadre de l'affichage environnemental, il permet à la fois d'orienter les choix des consommateurs vers les produits les moins impactants et d'inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques.

Pour chaque ingrédient, le choix de l'inventaire s'appuie sur cinq grandes variantes : France, Union européenne, import hors UE, origine inconnue et agriculture biologique. Lorsque l'origine n'est pas renseignée, une approche dite « majorante » est appliquée : la variante présentant l'impact le plus élevé est retenue, sauf si elle représente une part marginale des flux économiques mondiaux, sur la base des données FAOstat.

En savoir plus : <https://fabrique-numerique.gitbook.io/Ecobalyse> et <https://affichage-environnemental.ademe.fr/#affichage-environnemental-contexte-et-objectifs>.

### **Cas types d'utilisation d'Ecobalyse® :**

- Calculer le « coût environnemental » des produits alimentaires, selon quelques paramètres simples (recette, transformation, emballage, type de stockage du produit, mode de cuisson chez le consommateur)
- Comparaison des impacts de deux produits similaires de marques différentes ;
- Comparaisons de l'impact environnemental de différentes recettes, menus etc.
- Analyse de politiques publiques (évaluation d'impact de mesures agricoles ou alimentaires) via l'API Ecobalyse®.
- Comprendre la méthode de calcul du coût environnemental.

## **AGRIBALYSE®**

### **Préambule**

**Agribalyse®** est depuis 2013 une base de données française publique de référence sur les impacts environnementaux (émissions de gaz à effet de serre, consommation d'eau, consommations de ressources, etc.) des produits agricoles et des produits alimentaires représentatifs des produits consommés en France. Agribalyse® repose sur la méthodologie de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) et constitue à la fois une **base de données d'Inventaires du Cycle de Vie (ICV) et une base de données d'indicateurs d'impacts environnementaux**.

Agribalyse® permet de calculer les résultats environnementaux avec différentes méthodes de caractérisation des impacts. La méthode retenue aujourd'hui lors de la production des tableurs d'impacts publiés est la méthode EF 3.1 (méthode Environmental Footprint issue du Product Environmental Footprint) recommandée par le Joint Research Center (centre de recherche de la Commission Européenne).

Les données Agribalyse® s'appuient sur des travaux de recherche et un réseau d'experts réunis au sein du Groupement d'Intérêt Scientifique REVALIM (GIS REVALIM) et visent à représenter des productions agricoles moyennes produites en France, et des produits moyens consommés par les Français (en agrégeant de nombreuses données).

En savoir plus : <https://doc.Agribalyse.fr/documentation>.

### **Cas types d'utilisation d'Agribalyse®**

**Agribalyse®** repose sur deux piliers :

- Une base de données ACV fournissant des données moyennes, socle d'outils comme Ecobalyse® ;
- Un outillage d'évaluation environnementale permettant des analyses spécifiques, utilisé notamment par les entreprises pour l'écoconception.

### **Agribalyse® en tant qu'outillage ACV mobilisant des données spécifiques**

- Projets d'écoconception des entreprises pour l'identification de leviers d'amélioration des impacts environnementaux relatifs à la conception d'un produit alimentaire ;
- Analyse des enjeux environnementaux prioritaires d'un secteur/d'une filière donnée et identification et recommandations sur les « bonnes pratiques environnementales » (ex : améliorer la gestion des déjections animales, diminuer les engrais minéraux en production végétale.);

### **Agribalyse® en tant que base de données moyennes**

- Recherche académique sur les impacts des systèmes alimentaires notamment à l'échelle des consommations ; (ex : comparaison des impacts en fonction des habitudes alimentaires, analyse croisée santé/environnement...);
- Analyse de politiques publiques (évaluation d'impact de mesures agricoles ou alimentaires - ex : bénéfices liés à la mise en place d'approvisionnements bio / SIQO en restauration collective).

**Les ICV Agribalyse® sont donc utilisés en « arrière-plan » de l'outil Ecobalyse®. Se mobiliser sur les données filière, c'est fiabiliser les évaluations environnementales et maîtriser l'affichage environnemental des produits. Il y a donc une importance à améliorer les données dans la base de données.**

## **SYNTHÈSE**

<b>Élément</b>	<b>Type</b>	<b>Description</b>
Agribalyse®	Base de données & Outillage ACV	Données ACV publiques sur les produits alimentaires/ agricoles calculées selon la méthode européenne EF 3.1. Propriété ADEME.
Ecobalyse®	Outil de calcul	Calculatrice qui utilise des bases de données ( <b>dont Agribalyse®</b> ) et applique une méthodologie propre décrite ci-après. Développé par Ministère de la Transition Ecologique et l'ADEME
Score PEF (Agribalyse®)	Métrique	Score unique issu de la méthode européenne PEF 3.1.

Coût environnemental (Ecobalyse®)	Métrique	Score de coût environnemental calculé par l'outil Ecobalyse®.
-----------------------------------	----------	---

**Pour un produit identique, le score « COÛT ENVIRONNEMENTAL » obtenu avec Ecobalyse® est différent du « Score Unique » PEF présent dans les tableurs d'impacts Agribalyse®.**

Cela pour trois raisons principales :

- la pondération entre les enjeux environnementaux est différente ;
- des indicateurs complémentaires à l'ACV sont ajoutés dans la méthode du coût environnemental ;
- les données utilisées en arrière-plan sur certaines productions agricoles, notamment les productions agricoles biologiques sont différentes ;
- les modélisations de certaines étapes du cycle de vie (distribution) ont été simplifiées dans la méthode du Coût environnemental (par rapport à Agribalyse®)

### ***InCyVie : un projet d'amélioration des données Agribalyse®***

À partir de 2022, le CTCPA s'inscrit dans la feuille de route du GIS REVALIM au travers de l'implication dans 2 projets d'ampleur qui ont été déposés auprès de l'ADEME et acceptés pour bénéficier d'un soutien financier :

- **Le projet « PACK-AGB »** coordonné par le CTCPA sur l'amélioration des données relatives aux emballages dans Agribalyse®, co-financé par l'ADEME qui se déroule sur les années 2022-2024. Les partenaires du CTCPA sont : IFV, IFIP, ITERG, ACTALIA (RMT Ecoval), IPC (RMT ProPack food) et le bureau d'étude Bleu Safran.
- **Le projet « InCyVie »** coordonné par l'ACTA et le CTCPA, co-financé par l'ADEME, pour la création et la mise à jour d'Inventaires de Cycle de Vie (ICV) d' Agribalyse®, depuis la production agricole jusqu'aux procédés aval de transformation, et contenant trois lots répartis sur plusieurs années à partir de fin 2022 jusqu'à 2026. Le projet mobilise les centres ACTA et ACTIA.

Le projet InCyVie a pour objectif d'enrichir et de consolider les Inventaires de Cycle de Vie (ICV) de produits agricoles, agro-alimentaires ou alimentaires présents dans la base de données Agribalyse®.

D'une durée de 4 ans, le projet InCyVie associe 15 partenaires : les 4 membres fondateurs du GIS à savoir l'ADEME (en tant que co-financeur), et l'ACTA (coordinateur du projet), l'ACTIA et INRAE, ainsi qu'11 instituts ou centres techniques agricoles et agroalimentaires adhérents agréés au GIS : ACTALIA, ARVALIS, CTIFL, CTCPA (co-coordonateur du projet), IDELE, IFIP, IFV, ITAB, ITAVI, ITERG, TERRES INOVIA.

Les partenaires ont pré-identifié plusieurs centaines de produits et de process dont les ICV doivent être mis à jour ou créés au cours de 3 itérations (3 lots). Ces travaux ont contribué aux versions 3.2 et 4.0 d'Agribalyse®.

Dans le cadre de ce projet, le CTCPA a contribué à plusieurs améliorations de données (figure suivante).



### Filière crustacés, poissons en conserve et semi-conserve

**Lot 1 : 5 produits finis** – Maquereau vin blanc, sardine à l'huile d'olive, Thon à l'huile, thon au naturel, anchois salés à l'huile d'olive

**Lot 2 : 4 produits finis** – Maquereau moutarde, miettes de thon tomate, rilette de thon, crevette entière cuite

**Lot 3 : 4 produits finis** – Soupe de poisson, anchois marinés, sardine sauce tomate, thon listao nature

Source de données : données terrain de 9 entreprises participantes, basées sur le projet ECOFISH (2021-2023) – données moyennées pondérées



### Filière canard gras

**Lot 1 : 6 produits finis** – Confit de canard en conserve, Magret de canard fumé, Terrine de canard en conserve hors recette, Rilette de canard en conserve hors recette et 2 nouveaux produits type foie gras transformé : entier & en bloc, pasteurisé

Source de données : données terrain de 7 entreprises participantes – données moyennées pondérées



### Filière tomates

**Lot 2 : 13 produits finis** – conserve tomate (pulpe, tomates entières pelées), concentrés tomate (purée, coulis, concentré, double concentré) et sauces tomates (basilic, fromage, champignons, olive, légumes, bolognaise, oignons) et 4 ITK amont agricole – conventionnel et biologique en aspersion plein champs et ferti-irrigation moyenne Sud-Ouest France

Rayonnement dans la base : mise à jour de l'ensemble des recettes des produits finis incorporant ces ingrédients dans leurs recettes  
Source de données : bibliographiques d'expert, données terrain pour les plants et cultures



### Filière champignon

**Lot 3 : 1 produit fini** – champignon en conserve et 2 ITK amont agricole – production de champignons (compost et culture) à destination du marché de la conserve en France et en Europe hors France

Rayonnement dans la base : mise à jour de l'ensemble des recettes des produits finis incorporant du champignon dans la recette  
Source de données : entreprises, bibliographie, d'expert

Pour en savoir plus sur le projet :

- [InCyVie Infographie](#)
- [La librairie ADEME - Amélioration de la base de données AGRIBALYSE - Projet INCYVIE Lot 1](#)

## Et le CTCPA ?

Le CTCPA, fort de son expertise en Analyse de Cycle de Vie (ACV) contribue depuis 2021 aux travaux d'amélioration des Inventaires de Cycle de Vie (ICV) de la base de données d'Agribalyse®, afin de consolider les informations qui seront susceptibles d'être communiquées au consommateur, et de consolider les données à la disposition des entreprises pour évaluer l'impact environnemental des produits alimentaires dans le cadre de leurs démarches d'éco-conception.

En tant qu'acteur technique impliqué dans le développement et l'appropriation des méthodes d'évaluation environnementale, le CTCPA accompagne les entreprises dans la compréhension et la mise en œuvre du dispositif d'affichage environnemental.

De plus, le CTCPA a veillé à l'intégration de ses contributions dans Ecobalyse®. Le CTCPA a notamment été en appui du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) depuis 2025, pour étudier l'intégration des données issues du [projet PACK\\_AGB](#) dans l'outil Ecobalyse®.

Dans ce contexte évolutif, les entreprises doivent anticiper : fiabiliser leurs données, comprendre les choix méthodologiques et identifier les leviers d'amélioration de leurs produits. Le CTCPA vous accompagne :

- Prise en main des outils tels que l'ACV et l'affichage environnemental à travers des accompagnements privés ou des [formations](#) sur l'ACV ;
- Réalisation d'ACV, par exemple dans le cadre d'une démarche d'éco-conception avec étude de scénarios alternatifs ;

- Revue critique d'ACV si volonté de communiquer à l'externe ;
- Accompagnement pour comprendre les données Agribalyse® ou en intégrer de nouvelles.

## **Les financements que vous pouvez solliciter**

BPI co-finance un diagnostic Eco-conception dans votre entreprise, pour les entreprises de moins de 250 salariés. Ce diagnostic vise à sensibiliser une équipe projet interne à l'entreprise à ce type de démarche d'éco-conception, réaliser une évaluation environnementale d'un couple produit/emballage avec la méthode ACV, élaborer un plan d'actions d'éco-conception pour ce couple produit/emballage et préparer sa mise en œuvre avec un premier dimensionnement technico-économique.

**Le CTCPA est référencé comme expert pour vous accompagner dans la réalisation de ces diagnostics BPI Eco-conception.** Les conditions d'éligibilité ainsi que les taux de co financements associés à chaque taille d'entreprises sont présentés ici : [Diag Ecoconception - Diagnostic Accompagnement Bpifrance](#).

## **Références**

[Présentation et informations diverses sur Ecobalyse®](#)

[Accueil - Affichage environnemental - Ecolabelling - Ademe](#)

[Bienvenue sur le site web du programme AGRIBALYSE®](#)

[La librairie ADEME - Amélioration de la base de données AGRIBALYSE - Projet INCYVIE Lot 1](#)

[Diag Ecoconception - Diagnostic Accompagnement Bpifrance](#)

**Vous avez des questions ?**  
Contactez-nous directement sur [contact@ctcpa.org](mailto:contact@ctcpa.org)

**Le CTCPA en région, toujours un interlocuteur proche de vous !**



**PARIS - Siège**

[paris@ctcpa.org](mailto:paris@ctcpa.org)  
+331 53 91 44 00

**AMIENS**

[amiens@ctcpa.org](mailto:amiens@ctcpa.org)  
+333 22 53 23 00

**AVIGNON**

[avignon@ctcpa.org](mailto:avignon@ctcpa.org)  
+334 90 84 17 09

**AUCH**

[auch@ctcpa.org](mailto:auch@ctcpa.org)  
+335 62 60 63 63

**BEAUVAIS**

[mnmarissal@ctcpa.org](mailto:mnmarissal@ctcpa.org)  
+333 22 53 23 18

**BOURG-EN-BRESSE**

[bourg@ctcpa.org](mailto:bourg@ctcpa.org)  
+334 74 45 52 35

**DIJON**

[clucet@ctcpa.org](mailto:clucet@ctcpa.org)  
+337 57 08 46 97

**MONT-DE-MARSAN**

[vmoret@ctcpa.org](mailto:vmoret@ctcpa.org)  
+336 34 14 49 24

**NANTES**

[nantes@ctcpa.org](mailto:nantes@ctcpa.org)  
+332 40 40 47 41